

Le maire remet en cause le projet du port

Le projet portuaire d'Amphion était le cheval de bataille de l'ancien maire Gaston Lacroix. Nouveau maître à bord, Jacques Grandchamp déplore que rien n'ait avancé depuis son arrivée. Il envisage même de « revoir le projet a minima ». Interview.

PUBLIER

A l'heure actuelle, à Amphion, le secteur situé entre le port et le café l'Amiral est en friche. Pourtant, pendant de longues années, Gaston Lacroix, le prédécesseur de Jacques Grandchamp, s'est battu pour monter un projet portuaire d'envergure : un port de 300 anneaux couplé à la construction de 113 logements, le tout bâti par le même constructeur. Un an après son arrivée, le nouvel élu ne semble pas convaincu par ce qui a été décidé.

Comment avance le projet portuaire ?

Le constat que je fais, c'est qu'on n'a toujours pas les éléments de la part de la Direction départementale des territoires qui nous permettent d'amorcer quoi que ce soit. On a un projet, une délibération municipale et on sait que le port et les logements sont liés, le terrestre payant le port. Par ailleurs, la réaction de la population est un peu compliquée : la pétition de 40 000 signatures contre le projet actuel tue carrément l'argu-

ment. Pour autant, je ne suis pas sûr que l'enquête publique ait été bien faite. Moi je n'ai aucun tabou sur le projet portuaire...

Pas de tabou, cela signifie que vous pourriez revoir le projet ?

Jusqu'à preuve du contraire, toutes les options demeurent ouvertes. Le port est monté jusqu'à 800 places ; aujourd'hui on est à 250, c'est le seuil en deçà duquel je ne peux pas descendre sans remettre en question le projet puisque, je le rappelle, l'opérateur fait le port et se paye avec la partie terrestre. La commune n'a plus rien à dire dans tout ça. Ça ne me plaît pas beaucoup.

Qu'est-ce qui ne convient pas d'après vous ?

La configuration des lieux. On est allés voir les ports d'Yvoire, de Nernier : ils ont une protection naturelle qui coupe les vents et leurs ports sont installés sur le lac où il y a 4 mètres de fond. A Amphion, c'est absolument impossible. Le port est ouvert aux quatre vents et à un mètre de la berge, il y a 50 m de fond. Faudrait faire une digue



Jacques Grandchamp, maire de Publier, souhaiterait que le nombre d'anneaux soit revu à la baisse.

aussi profonde pour protéger le port ? Non. On est donc obligé de l'envisager sur la longueur. Moi, je ne tiens pas à flinguer la plage de l'Amiral, ni la clientèle de l'Hôtel de la Plage et je ne veux pas un garage à bateaux.

Que changeriez-vous ?

Est-ce qu'on refait le projet du port a minima ? Port que la commune exploiterait elle-même ? Une concession pour 30 à 50 ans ? Un port de 150 places, c'est davantage ce que je souhaite. On ne conserve-

rait pas les logements à ce dimensionnement évidemment. Cet espace doit retrouver de la vie : commerce, hôtellerie, restauration, que les gens viennent au port avec des points d'intérêt à côté.

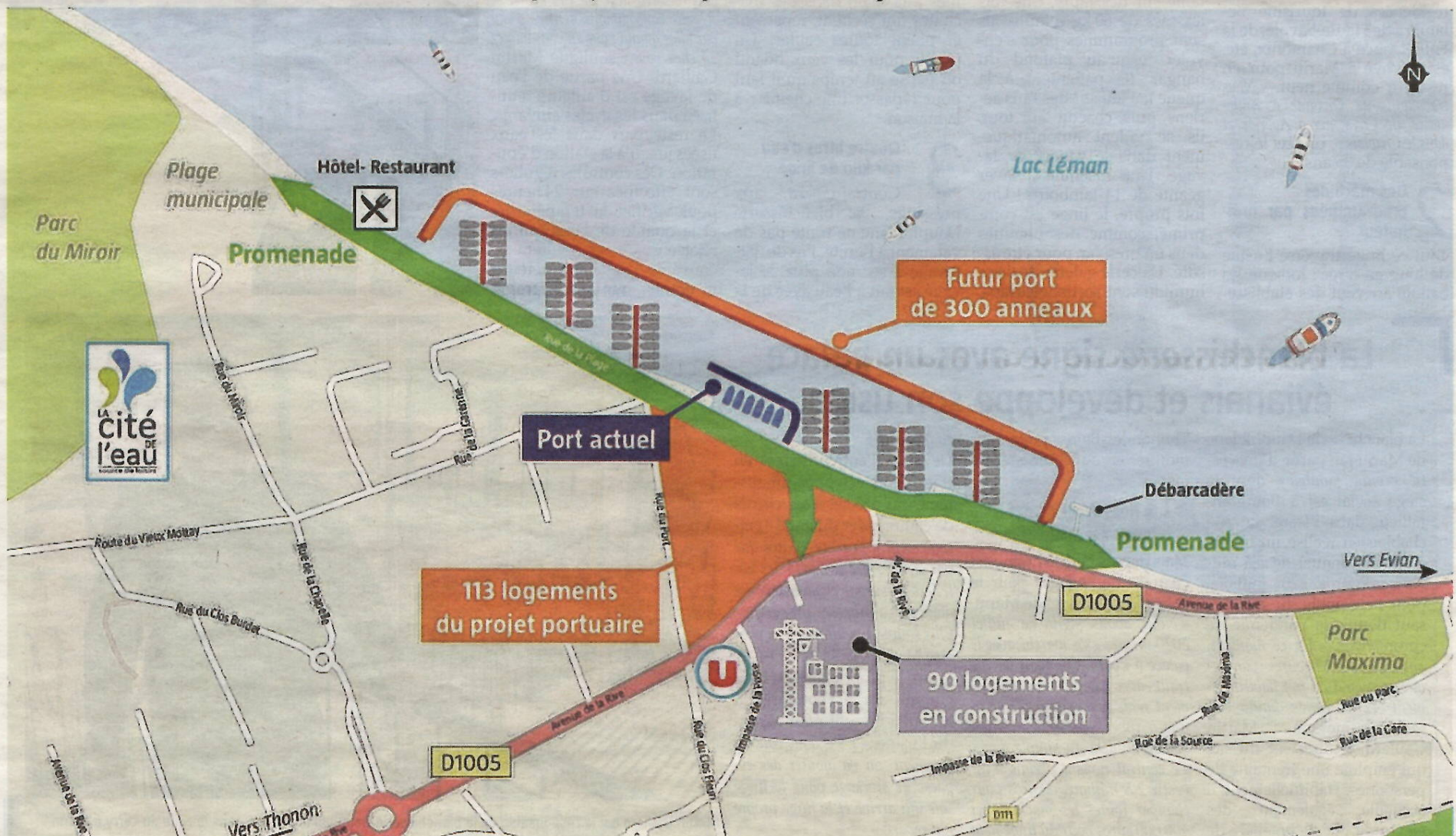
LAUREN LACRAMPE

Un projet de longue haleine

Gaston Lacroix, l'ancien maire de Publier, a travaillé durant une dizaine d'années sur ce projet portuaire. Dans un article du *Messageur* de mars 2019, il indiquait ceci lors d'un conseil municipal : « On a eu quatre délégations de service public infructueuses, non pas pour des raisons techniques, mais politiques, puisque l'Etat ne voulait pas lier le port et le droit à construire. »

A cette époque, l'appel à projet concernait 12 000 m² de droit à construire sur la parcelle communale, dont 30 % de logements sociaux et 1 500 m² de surfaces commerciales.

Le projet du port d'Amphion



Le projet du port tel qu'imaginé à l'époque de Gaston Lacroix.